AFFAIRE Nº 26 - Expropriation d'un terrain appartenant à Madame Veuve AMELIN Ismelle, rue du Maréchal Leclerc.

- Autorisation d'agir en défense contre deux appels du jugement fixant les indemnités

LE SECRETAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Madame Veuve AMELIN Ismelle et son locataire Monsieur CASSAMALY MAMODALY MANJEE, expropriés au profit de la Commune par ordonnance du 23 janvier 1976, ont interjeté appel du jugement de fixation d'indemnités rendu le 10 Mai 1979.

In stopens (a Alin de derendre les interes de la commune de de la commune de la commun Afin de défendre les intérêts de la Commune devant la Cour d'Appel de

LE MAIRE - Mesdames et Messieurs, je mets la question aux voix.

Igni: Patrice MAGNIER ADOPTE A L'UNANIMITE P.C.C.C. Rom le héfet le Chef du Brisan Délégné: Jacques LACOSTE